

Le point d'ancre

VOLUME 19 / NO 5 / MARS 2017

RAPPORT 2016-2017

Une année bien occupée!

Ismail Biskri

Professeur au Département de
mathématiques et informatique
Président



C'est l'heure du rapport annuel de l'équipe syndicale.

En septembre 2016, nous avons présenté en assemblée générale un plan d'action ambitieux. Nous n'avions toutefois pas prévu la négociation et la signature d'une lettre d'entente sur la réduction temporaire des coûts de la convention collective, le dépôt d'un projet de code d'éthique inacceptable, la démission forcée de la vice-rectrice à l'administration et aux finances, les nouvelles pratiques de gestion permettant d'orienter les embauches de nouveaux professeurs, l'adoption d'un plan de redressement financier, etc.

Code d'éthique

Le Syndicat, l'Intersyndicale des personnels de l'UQTR (IPUQTR) et le Forum des partenaires ont consacré, au cours des derniers mois, beaucoup de temps et d'énergie à redresser un dossier qui avait tellement été mal amorcé par la Direction qu'il aurait pu dégénérer en une guerre ouverte avec l'ensemble des employés de l'UQTR. L'on ne badine pas avec la liberté universitaire et la liberté d'expression des professeurs d'université, ce que ne semblaient pas avoir compris certains membres du conseil d'administration.

Le conseil d'administration de l'UQTR a adopté, le 13 mars dernier, le code d'éthique et de déontologie de l'UQTR. Il s'agissait de la 23^e version ce qui illustre le travail accompli.

C'est à l'usage maintenant que nous pourrions vérifier si le code répond aux attentes exprimées. Il ne répondra toutefois pas aux objectifs des initiateurs qui souhaitaient simplement un outil permettant de faire taire les critiques contre l'UQTR.

Plan de redressement financier

La situation financière de l'UQTR pour les cinq prochaines années reste assez inquiétante. À l'occasion de la présentation des orientations budgétaires 2017-2018, le recteur a souligné que l'année 2016-2017 devra se terminer un peu mieux que prévu. Ce rayon de soleil n'est toutefois relié qu'à une sous-évaluation questionnable du nombre d'étudiants prévu au moment de l'adoption du budget.

Le budget 2017-2018 devrait être fidèle aux prévisions tant et aussi longtemps que le gouvernement du Québec annoncera des réinvestissements dans le financement des universités et que la croissance du nombre d'étudiants sera au rendez-vous.

Il faudrait toutefois souligner au recteur que les économies nécessaires pour ce faire ne pourront se faire sur le dos des professeurs qui sont loin d'être les mieux rémunérés du réseau universitaire québécois.

Consortium sur les services juridiques

À la dissolution des services juridiques de la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU), le SPPUQTR a été l'un des principaux instigateurs afin de trouver une façon de faire bénéficier les membres de services juridiques professionnels. Quelques membres de la Fédération, trop peu malheureusement, ont donc mis sur pied un consortium de services juridiques et recruté le procureur expérimenté de la Fédération.

Au fil des années, les demandes de services augmentant, un deuxième procureur s'est, à l'occasion, associé au consortium.

En juin dernier, les membres du consortium ont consolidé la présence du deuxième procureur, restructuré le mode de fonctionnement et de financement du consortium. Les membres espèrent aussi recruter de nouveaux adhérents parmi les syndicats de professeurs universitaires.

Le conseil syndical

En 2016-2017, le Syndicat a pris d'importantes décisions sur différents dossiers.

Les échanges furent nombreux et les discussions longues afin de naviguer dans une mer mouvementée.

Il faut d'ailleurs souligner de façon particulière l'important rôle joué par le conseil syndical dans l'élaboration des bonnes solutions.

Élections des officiers du comité exécutif du Syndicat pour l'année 2017-2018

Quatre postes d'officier du comité exécutif seront à pourvoir lors de l'assemblée générale :

- La présidence;
- La vice-présidence aux relations de travail;
- La Vice-présidence aux affaires universitaires;
- Le Secrétariat.

Signalons que les professeurs Biskri (présidence), Lesage (VPRT) et Linard (VPAU) sollicitent un renouvellement de mandat. Le poste de secrétaire est libre.

Il faut toutefois préciser que les statuts du Syndicat prévoient que les postes sont obligatoirement ouverts et doivent faire l'objet d'élections.

Les postes à la vice-présidence aux affaires syndicales, à la vice-présidence aux services à la collectivité et à la trésorerie ne sont pas à pourvoir.

À plusieurs reprises, le comité exécutif s'est appuyé sur la sagesse des délégués syndicaux, toujours très présents, pour bonifier une proposition qui apparaissait au départ raisonnable, mais que le conseil réussissait tout de même à bonifier.

Je remercie donc les délégués syndicaux pour leur dévouement au bénéfice de l'ensemble de leurs collègues.

La représentation externe

Le Syndicat des professeurs et des professeures est membre de plusieurs organisations nationales qui travaillent à la défense des droits des professeurs :

- Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU)
- Comité intersyndical de liaison de l'Université du Québec (CLIUQ)
- Cartel intersyndical des régimes de retraite et d'assurances collectives (CIRRAC)
- Comité du réseau des assurances collectives (CRAC)
- Comité de coordination des services juridiques

Au cours de la dernière année, les officiers se sont impliqués activement dans ces différentes organisations afin de faire entendre la voix des professeurs de l'UQTR.

Remerciements

Après deux années à la présidence du Syndicat, je dois remercier mes collègues du comité exécutif pour leur engagement et le soutien qu'ils m'apportent. Nous devons aujourd'hui comme hier compter sur cette solidarité.

J'en profite d'ailleurs pour vous signaler que je sollicite un nouveau mandat à la présidence du Syndicat. Je crois sincèrement que mon expérience de plusieurs années au comité exécutif, à titre de vice-président aux affaires universitaires (2007-2014) et deux ans à titre président, reste un atout important à la veille des négociations pour le renouvellement de la convention collective.

Je remercie également notre petite équipe d'employés (Sandra-Diane-Alain) qui parvient toujours à rendre possibles et dans les temps alloués les nombreux défis à relever.

LES RELATIONS DE TRAVAIL

René Lesage

Professeur au Département de chimie, biochimie et physique
Vice-président aux relations de travail



Monique Cadrin

Professeure au Département de biologie médicale
Vice-présidente aux affaires syndicales



L'année 2016 a commencé en lion. En mai, l'arbitre Gravel nous accordait une ordonnance de sauvegarde provisoire qui oblige présentement l'employeur à mettre le syndicat en copie conforme de toute correspondance que l'Université adresse aux professeurs lorsqu'il s'agit de tâche ou de sujets touchant l'application de la convention collective. Loin de créer une catastrophe, cela a eu pour effet de rapprocher employeur et syndicat dans l'identification des problèmes d'application de la convention collective.

Le syndicat a eu besoin de développer des outils de communication pour prendre en charge l'afflux important de courriels. Nous avons développé une infrastructure courriel dans le domaine sppuqr.ca pour une meilleure sauvegarde et communication de l'information dans un environnement plus sécuritaire et plus confidentiel.

En juin, nous avons signé une lettre d'entente sur la contribution des professeurs à la réduction du déficit de

l'Université. Cette lettre d'entente, valide jusqu'en juin 2018, fixe le plancher d'emploi à 445 professeurs pour deux ans et permet aux professeurs de bénéficier d'une partie des économies via leur annexe C. Le dé plafonnement des cours en surplus de tâche va aussi permettre de transférer une partie des économies vers la recherche. En juin prochain, nous aurons le premier versement dans un fonds pour la sous-commission à la recherche.

Encore cette année, les comités paritaires se sont réunis pour trouver des solutions soit à la reconnaissance de tâche des cours atypiques, soit sur le mode d'attribution des dégagements de recherche. Des propositions circulent et même si nous sommes encore loin d'un règlement, le travail effectué servira lors de la prochaine négociation qui débutera bientôt. Les travaux de préparation de la négociation sont en cours depuis décembre dernier et vous avez certainement été informé des différentes démarches de consultation en cours. Celles-ci devraient s'accroître dans les prochains mois et nous vous invitons à y participer soit en transmettant vos idées dans les assemblées départementales ou dans

les futurs groupes de discussion qui seront mis en place prochainement.

Griefs en cours ou réglés cette année

Titre et année du dépôt du grief	État du règlement	Conclusion ou objet du litige
Non-renouvellement d'un contrat d'embauche (2013-03)	En phase finale d'arbitrage	Renouvellement du contrat.
Dette de cours en raison d'un changement d'horaire (2014-06)	Réglé avant arbitrage en 2016	Dette du professeur effacée.
Refus de remboursement des frais liés à un perfectionnement ad hoc (2016-03)	Réglé avant arbitrage en 2017	Professeur sera remboursé. Budget de perfectionnement ad hoc non dépensé dans l'année sera versé à l'année suivante.
Rôle d'un administrateur délégué (2015-01)	Réglé avant la fin de l'arbitrage en 2016	Un administrateur délégué ne doit pas siéger à un comité de présélection ou d'évaluation.
Reconnaissance du syndicat dans la négociation des cours atypiques (2015-03)	Arbitrage en cours	Ordonnance provisoire sur les courriels de la direction acheminés aux professeurs. Négociation directe avec les directeurs de département sur la reconnaissance de tâche des cours atypiques.
Refus de la tâche d'un professeur par un vice-recteur (2016-01)	Arbitrage en cours	Interprétation de la clause 10.10. Comment un vice-recteur peut-il refuser ou imposer une tâche?
Directeur pédagogique de clinique (2016-04)	Arbitrage en cours	Est-ce qu'on peut attribuer des tâches de direction pédagogique de clinique à une personne qui n'est pas un professeur?
Embauche au 1 ^{er} décembre (2015-01)	Arbitrage en cours	Le gain de ce grief ajouterait des budgets aux annexes C de tous les professeurs.

Les personnes aux relations de travail, du côté syndical ou patronal, ont la tâche de régler les conflits liés aux conditions de travail. Quand ces problèmes naissent de zones grises dans l'interprétation de la convention collective, c'est habituellement facile à traiter. Nous nous entendons avec l'employeur et nous trouvons une solution satisfaisante et c'est ce qui arrive dans la majorité des cas, sinon nous allons en arbitrage pour faire trancher la question. Souvent, les griefs même soumis en arbitrage sont réglés avant la conclusion de l'arbitre. L'une des parties constate qu'elle n'aura pas gain de cause ou évalue que les coûts de l'arbitrage n'en valent finalement pas la peine.

Cette année, avec d'autres syndicats de professeurs du réseau universitaire, nous avons signé une nouvelle entente de services juridiques qui fera qu'un nouveau procureur sera intégré au consortium. Les procureurs du syndicat ne font pas que de l'arbitrage ou émettre des avis juridiques. Ils sont de plus en plus utilisés comme conseillers en relations de travail sur des questions de droit du travail, chartes, accès à l'information, etc. Nous utilisons leur expertise pour la préparation des textes de la nouvelle convention ou sur les lettres d'entente. Je salue au passage l'excellent travail de Me Richard McManus et de Me Gabriel Hébert-Tétrault.

Les griefs ne représentent que la partie visible de l'iceberg du travail du CRT. Les relations humaines dans le travail sont souvent la principale source de conflits. Lorsque dans un même département des collègues se disputent, se divisent en clan et s'accusent de harcèlement ou d'incivilité et que la situation perdure, les dommages deviennent irréversibles. C'est probablement un aspect qui est particulièrement préoccupant dans les relations de travail en milieu universitaire. Les membres du CRT travaillent de plus en plus en collaboration avec l'employeur pour trouver des modes d'intervention avant que les conflits ne dégèrent.

L'un des rôles du comité des relations de travail est de vous conseiller et de vous accompagner lorsque des difficultés se présentent. Votre conseillère en relations de travail, Mme Diane Beauchemin (local 1117 Ringuet; au poste 2387) peut répondre à vos questions sur la convention collective ou sur les politiques et règlements de l'université. Si vous éprouvez certaines difficultés dans vos relations de travail, Diane peut vous écouter et vous conseiller en toute confidentialité. Elle est aussi la personne qui peut vous guider sur les questions de retraite ou d'assurances collectives. Vos officiers au comité de travail sont des gens d'expérience, n'hésitez pas à communiquer avec nous, nous sommes là pour vous représenter dans toutes les questions de relations de travail.

Les membres du comité des relations de travail

- M. René LeSage, vice-président aux relations de travail et président du comité; (vprrt@sppuqtr.ca)
- Mme Monique Cadrin, vice-présidente aux affaires syndicales (vpas@sppuqtr.ca)
- M. Ismaïl Biskri, président du SPPUQTR et membre d'office du CRT (president@sppuqtr.ca)
- Mme Diane Beauchemin, conseillère en relations de travail (crt@sppuqtr.ca)

LES AFFAIRES UNIVERSITAIRES

Christian Linard

Professeur au Département de
chiropratique
**Vice-président aux affaires
universitaires**



J'ai été élu vice-président aux affaires universitaires au conseil syndical le 15 septembre 2016. Vous comprendrez donc qu'une partie de ce bilan revient au professeur Adel Omar Dahmane du Département de génie électrique et de génie informatique qui assumait ces responsabilités avant d'être désigné à titre de doyen des études de l'UQTR.

Selon les statuts du Syndicat (article 9.2.4), les responsabilités du vice-président aux affaires universitaire sont :

- préside le comité des affaires universitaires;
- supervise, en collaboration avec la vice-présidence aux services à la collectivité, le travail du conseiller aux affaires universitaires;
- supervise les relations entre le Syndicat et les représentants des professeurs au conseil d'administration, à la commission des études et au comité de promotion;
- supervise les relations entre le Syndicat et les professeurs exerçant les fonctions de direction d'enseignement et de recherche;

- supervise les activités visant à favoriser les échanges entre les professeurs sur différents aspects de la vie académique;
- accepte toute autre responsabilité attribuée par le comité exécutif.

Durant l'année 2016-2017, entre avril et mars, le conseil d'administration et le comité exécutif de l'UQTR se sont réunis à quatorze reprises chacun et la commission des études à treize occasions. Il faut rappeler que pour chacune de ces rencontres, le comité des affaires universitaires (CAU) du Syndicat analyse des documents déposés et rédige un document synthèse à des fins de discussion avec les professeurs, les chargés de cours et les étudiants qui siègent à ces instances. Depuis quelques années, le CAU s'intéresse aussi aux délibérations de la conférence des directeurs et des directrices de département.

Les principaux dossiers universitaires de l'année 2016-2017

Au cours des derniers mois, les instances universitaires ont été saisies, en plus des dossiers routiniers, de plusieurs questions importantes :

- Le budget 2016-2017 et le rapport financier 2015-2016;
- Le plan de redressement financier 2016-2021;
- Les suivis au plan stratégique 2015-2020;
- L'amendement du règlement sur le cheminement des étudiants de premier cycle;
- La répartition des postes de professeur;
- L'amendement à la procédure de nomination des doyens;
- L'adoption d'un code d'éthique et de déontologie.

Comité des affaires universitaires

Au cours de la dernière année, le comité des affaires universitaires (CAU) du Syndicat s'est également réuni afin de discuter des dossiers suivants :

- Le nouveau programme d'appui financier à la recherche;
- Le statut de professeur associé;
- L'appréciation des professeurs sur les services de l'UQTR;
- L'analyse des cours offerts à chacune des sessions;
- L'attribution des dégagements de recherche;
- La création de comités de programme multidépartemental;
- Le rôle des doyens en enseignement et en recherche.

Le CAU était composé, en plus du VPAU et du président du Syndicat, des professeurs France Joyal du Département de philosophie et des arts, Liette St-Pierre du Département des sciences infirmières à titre de membre de la commission des études, Sylvain Beaudry du Département des sciences comptables à titre de directeur de programme, Théophile Serge Nomo du Département de finance et économique à titre de directeur d'unité de recherche et Marie Lequin du Département d'études en loisir, culture et tourisme à titre de directeur de département.

Remerciements

En terminant, je souhaiterais remercier chaleureusement tous mes collègues qui siègent au conseil d'administration, à la commission des études et aux différents comités universitaires pour leur engagement et leur dévouement. La plupart assistent assidûment à nos dîners préparatoires et leur contribution aux discussions est toujours pertinente et enrichissante.

Tous et toutes, nous devons être reconnaissants envers ces professeurs qui acceptent cet ajout à leurs tâches régulières, déjà très lourdes, et ce, dans le but de donner un visage concret à cette collégialité si importante dans le réseau de l'UQ.

Représentant des professeurs aux instances de l'UQTR en 2016-2017

Commission des études

- Louise Cadieux, Département de management
- Monique Cadrin, Département de biologie médicale
- Pascal Forget, Département de génie industriel
- François Guillemette, Département des sciences de l'éducation
- France Joyal et, par la suite, Stéphane Courtois du Département de philosophie et des arts
- Diane St-Laurent, Département de psychologie
- Liette St-Pierre, Département des sciences infirmières

Conseil d'administration

- Éliane Moreau, Département de marketing et systèmes d'information
- Lionel Berthou, Département de biologie médicale
- Christian Lnard, Département de chiropratique

Comité de promotion

- Christian Linard, Département de chiropratique
- Ghyslain Parent, Département des sciences de l'éducation
- Dominique Lorrain, Département de psychologie de l'Université de Sherbrooke.

Professeurs agrégés et titulaires en 2016

Professeure agrégée (classe 3)

- Noémie Carbonneau, Département de psychologie

Professeurs et professeures titulaires (classe 4)

- Denis Auger, Département d'études en loisir, culture et tourisme
- Marc Bachand, Département des sciences comptables
- Detlev Grabs, Département d'anatomie
- Julie Houle, Département de sciences infirmières
- Julie Marcotte, Département de psychoéducation
- Cynthia Mathieu, Département de gestion des ressources humaines
- Thierry Nootens, Département des sciences humaines
- Lise-Anne St-Vincent, Département des sciences de l'éducation
- Philippe Boissonnet, Département de philosophie et des arts
- Loïc Boulon, Département de génie électrique et de génie informatique
- Hélène Carbonneau, Département d'études en loisir, culture et tourisme
- Johana Monthuy-Blanc, Département des sciences de l'éducation
- Lotfi Toubal, Département de génie mécanique

Volumes à donner...

Les professeurs qui possèdent des volumes et qui souhaitent s'en départir, peuvent communiquer avec le professeur Christian Linard du Département de chiropratique (poste 3993) qui pourra les acheminer dans les pays en développement.

LES SERVICES À LA COLLECTIVITÉ

Diane Saint-Laurent

Professeure au Département des sciences de l'environnement
Vice-présidente aux services à la collectivité



La vice-présidence aux services à la collectivité s'intéresse aux activités sociales et de formation offertes par le Syndicat aux professeurs et est responsable de l'application de la politique d'attribution des dons, de la remise des bourses d'études aux étudiants de l'UQTR, de l'attribution du prix d'engagement syndical et des interventions menées auprès des professeurs (mariages, décès, naissances, maladies, etc.).

Voici ce que prévoient les statuts du Syndicat :

- préside le comité des services à la collectivité;
- supervise, en collaboration avec la vice-présidence aux affaires universitaires, le travail du conseiller aux affaires universitaires;
- représente le Syndicat au jury d'attribution des bourses d'études de la Fondation de l'UQTR;
- supervise les dossiers visant à valoriser le rôle et la qualité de vie des professeurs;
- favorise la participation des professeurs aux activités sociales du Syndicat;
- accepte toute autre responsabilité attribuée par le comité exécutif.

Bourses d'études

Chaque année, le Syndicat remet 13 500 \$ en bourses d'études aux étudiants de l'UQTR. Les bourses sont surtout attribuées à des étudiants qui affichent un profil particulier : retour aux études après plusieurs années sur le marché du travail, étudiants ayant la charge d'un enfant, étudiants ayant un handicap, etc. La VPSC siège au comité de sélection des bourses. Au cours de la dernière année, le CSC a renouvelé une entente de cinq ans avec la Fondation de l'UQTR. Rappelons que pour chaque dollar récolté par la Fondation, le ministère de l'Enseignement supérieur verse vingt-cinq sous. Les sommes versées par le Syndicat à la Fondation (67 500 \$ en cinq ans) rapportent donc 16 875 \$ à l'UQTR.

Pour une dix-huitième année, le CSC a également remis des bourses d'encouragement de 200 \$ à la poursuite des études à cinq élèves d'écoles secondaires des régions d'appartenance à l'UQTR. Les bourses sont distribuées

dans chacune des écoles sélectionnées lors des galas Méritas clôturant la fin de l'année scolaire. Des centaines d'élèves et de parents peuvent ainsi constater la générosité et l'implication des professeurs de l'UQTR. En 2016, les écoles récipiendaires de la bourse furent :

- École secondaire Jean-Rimbault de Drummondville
- École secondaire Champagnat de La Tuque
- Polyvalente La Samarre de Plessisville
- École secondaire Val-Mauricie de Shawinigan
- École secondaire Le Tremplin de Saint-Geneviève-de-Batiscan

Au début de 2017, le Syndicat a invité les collègues des régions d'appartenance à l'UQTR à participer à l'attribution de deux bourses de 500 \$. Ces bourses se veulent un incitatif à encourager les étudiants à poursuivre des études universitaires, idéalement à l'UQTR.

Hommages aux retraités

Le 31 mars prochain, le comité des services à la collectivité recevra quelques-uns des professeurs qui ont pris ou qui prendront leur retraite en 2016-2017. Ceux-ci sont invités avec leur conjoint ou conjointe dans un bon restaurant de Trois-Rivières. Les directions de département ont alors l'occasion de souligner quelques traits marquants de la carrière de leurs ex-collègues et ces derniers de dire quelques mots sur leur passage à l'UQTR. Le Syndicat profite de cette occasion pour remettre à chacun des retraités une aquarelle originale du peintre René Mercier de Trois-Rivières.

Activités sociales

Le CSC a commencé la rentrée 2016 en invitant les professeurs, actifs et retraités, à un méchoui de la rentrée un peu spécial. Le Syndicat a souligné le 45e anniversaire de son accréditation en remettant aux participants un pense-bête sur le stationnement (afin d'éviter les billets de contravention) en collaboration avec le Département de génie industriel et le professeur Pascal Forget. Aussi, deux tablettes électroniques ont été offertes par tirage au hasard aux professeurs présents au Méchoui. Pour la

quatrième année, le CSC a organisé un 5 à 7 soulignant la contribution des professeurs qui se sont démarqués en 2016 : titularisation, permanence, obtention du doctorat, récipiendaire d'une subvention de recherche externe, etc. Près d'une quarantaine de professeurs ont participé et souligné la merveilleuse attention. Enfin, le souper thématique portugais a également eu lieu en octobre et regroupait les nouveaux professeurs, les professeurs impliqués syndicalement, les professeurs retraités et leurs conjointes.

Dîners-conférences

Durant la dernière année, le CSC a organisé une série de conférences sur différents aspects de la vie universitaire :

- La formation à distance dans les universités québécoises
- Les drôles d'élections américaines
- La parodie dans la bande dessinée franco-belge
- L'identité nationale et l'autodétermination interne des peuples

Accueil des nouveaux professeurs

Les professeurs embauchés en décembre 2015 ont été invités à un dîner rencontre afin de discuter de leur intégration

à l'UQTR et dans leur département. Les professeurs embauchés le 1^{er} décembre 2016 ont été invités à un souper d'accueil avec les membres du comité exécutif et leur délégué syndical. Cette rencontre fut l'occasion d'échanges forts intéressants.

Remerciements

En terminant, je souhaiterais remercier les professeurs actifs et retraités qui siègent au comité :

- Denis Auger, Département d'études en loisir, culture et tourisme
- Michel Cyr, Département de biologie médicale
- Emmanuel Habimana, Département de psychologie
- Syliane Charles, Département de philosophie et des arts
- Hélène Désaulniers, Département de mathématiques et informatique
- Benoît Leblanc, représentant de l'Association des professeurs retraités
- Ram Lakshmanan, professeur retraité
- Andrée-Claire Brochu, professeure retraitée

Retraités pour l'année 2016-2017

• Louise	Bélaïr	Département des sciences de l'éducation	01-09-2016
• France	Beaumier	Département des sciences de l'éducation	01-01-2017
• Serge	Cantin	Département de philosophie et des arts	01-07-2017
• Martine	Cloutier	Département des sciences de l'éducation	01-06-2016
• Gilles	Côté	Département de psychologie	01-10-2016
• Roland	Côté	Département de chimie, biochimie et physique	01-01-2017
• Hélène	Désaulniers	Département de mathématiques et informatique	31-08-2017
• Rollande	Deslandes	Département des sciences de l'éducation	01-04-2017
• Pierre	Dessureault	Département de génie industriel	01-09-2016
• Yves	Dubé	Département de génie mécanique	01-09-2017
• Claire	Dumont	Département d'ergothérapie	01-01-2017
• Corneille	Kazadi	Département des sciences de l'éducation	01-09-2017
• Nicole	Landry	Département des sciences de l'éducation	01-05-2017
• Pierre	Lanthier	Département des sciences humaines	01-09-2017
• Nicole	Gervais	Département des sciences de l'éducation	01-01-2016
• Jacques	Goyette	Département de chimie, biochimie et physique	01-06-2017

Entente avec la Fondation de l'UQTR



Le méchoui du 45^e anniversaire



Une randonnée pédestre réussie!



Sylvain Beaudry

Professeur au Département des
sciences comptables
Trésorier



L'année financière du Syndicat s'échelonne du 1^{er} avril au 31 mars. Selon les statuts du Syndicat, le comité exécutif dépose à l'assemblée générale statutaire de mars les prévisions des produits et des charges de l'année suivante et, si nécessaire, un budget révisé à l'assemblée statutaire de septembre.

Résultats financiers 2016-2017

L'année financière 2016-2017 ne se termine que le 31 mars prochain. Nous ne disposons pas encore des résultats complets. L'année devrait toutefois se terminer avec un surplus. On se rappellera que le Syndicat a déposé en mars 2016 un budget prévoyant des produits de 755 000 M\$ et des charges de 725 000 M\$ pour un surplus de 30 000 \$. L'excédent devrait toutefois être plus élevé puisque les rendements boursiers ont été encore très positifs au cours de la dernière année.

Budget 2017-2018

Le prochain budget 2017-2018 prévoit des produits d'environ 830 000 \$ en hausse comparativement au budget 2016-2017. Ces revenus sont conditionnés par le maintien d'un taux de cotisation syndicale de 1,5 % pour les 445 professeurs prévus.

Les charges de la prochaine année sont prévues à 820 000 \$. Cette croissance des charges est surtout due à des postes reliés à la prochaine négociation pour le renouvellement de la convention collective : communication, négociations et actions syndicales, etc. Le comité exécutif a également prévu les sommes nécessaires pour remettre un prix d'engagement syndical en 2017.

Le budget 2017-2018 prévoit un surplus de 10 000 \$ qui sera intégralement versé au fonds de défense professionnel.

Comité d'étude sur le fonds de défense professionnel (CEFDP)

Le trésorier préside le CEFDP qui se réunit chaque année avec les gestionnaires de fonds afin de faire le point sur les rendements, la stratégie de placement et l'application des règles de gestion et d'utilisation du fonds. Je remercie d'ailleurs les membres du comité pour leur soutien.

Au 30 septembre 2016, le FDP se chiffrait à 4,5 M\$ et enregistrait un rendement positif, net de frais, de 7,15 % pour l'année 2015-2016.

Membres du comité d'étude du fonds de réserve

- M. Sylvain Beaudry, trésorier du SPPUQTR, président du comité
- Mme Daphné Drouin, Département des sciences comptables
- M. Théophile Serge Nomo, Département des sciences de la gestion
- M. Ram Lakshmanan, professeur retraité

Restructuration du régime de retraite de l'UQ (RRUQ)

Le trésorier représente le Syndicat au Cartel intersyndical des régimes de retraite et d'assurances collectives de l'UQ (CIRRAC). La principale préoccupation du CIRRAC au cours de la dernière année a été la restructuration du régime de retraite de l'UQ.

Avant 2005, le régime de retraite de l'UQ (RRUQ) assurait une rente de retraite pleinement indexée au coût de la vie. Par contre les actuaires craignaient qu'une telle garantie fasse éventuellement exploser les coûts du régime. L'employeur et les syndicats d'employés ont donc convenu de restructurer le régime pour que l'indexation des rentes aux coûts de la vie soit conditionnelle à la disponibilité, dans une réserve spéciale, des sommes nécessaires. La crise financière et mondiale de 2008-2009 est venue annuler toute possibilité d'indexation avant plusieurs décennies. Concrètement, les rentes de retraite ne sont pas indexées depuis 2009.

Les négociations en cours visent à réintroduire dans le régime une forme d'indexation qui ferait en sorte que les participants ne s'appauvrissent pas trop durant la période de retraite qui s'allonge de plus en plus considérant l'allongement de l'espérance de vie. Nous avons décrit dans le dernier numéro du bulletin *Le point d'ancre* les enjeux de cette importante négociation. Je remercie le professeur Pierre Baillargeon du Département de psychoéducation qui représente les professeurs du réseau au comité de négociation.

PRÉVISIONS DES PRODUITS ET DES CHARGES POUR L'ANNÉE 2017-2018

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
	Réel	Réel	Réel	Budget initial Mars 2016	Budget initial Mars 2017
Produits prévus					
Produits provenant de la cotisation	903 771 \$	714 114 \$	741 553 \$	645 000 \$	700 000 \$
Intérêts sur placements	93 447 \$	107 182 \$	151 807 \$	100 000 \$	125 000 \$
(Perte) Gain sur cession/juste valeur de placement	253 299 \$	205 879 \$	-202 710 \$	10 000 \$	5 000 \$
Autres produits	10 500 \$	0 \$			
	1 261 018 \$	1 027 176 \$	690 650 \$	755 000 \$	830 000 \$
Charges prévues					
Cotisations - FQPPU	62 026 \$	66 560 \$	69 247 \$	75 000 \$	75 000 \$
Cotisation & Participation-CIRRAC	8 808 \$	8 024 \$	6 895 \$	10 000 \$	11 000 \$
Participation-FQPPU	3 239 \$	1 264 \$	1 686 \$	4 000 \$	4 000 \$
Participation-CLIUQ	1 635 \$	805 \$	398 \$	1 500 \$	2 000 \$
Intersyndicale des personnels de l'UQTR *	121 \$	317 \$	633 \$	1 000 \$	1 000 \$
Personnel					
Salaires	227 154 \$	176 415 \$	206 375 \$	250 000 \$	255 000 \$
Av. sociaux	47 841 \$	39 010 \$	47 360 \$	57 000 \$	58 000 \$
Ajustement indemnité de départ	-2 661 \$	-4 717 \$	-4 035 \$	0 \$	0 \$
Ressources occasionnelles	0 \$	0 \$	0 \$	1 000 \$	1 000 \$
Frais juridiques et arbitrage	24 231 \$	17 167 \$	12 835 \$	57 000 \$	65 000 \$
Honoraires et remboursement de dépenses juridiques	105 526 \$	113 224 \$	117 375 \$	130 000 \$	160 000 \$
Papeterie, imprimé et fourniture de bureau	12 022 \$	8 560 \$	11 046 \$	12 000 \$	14 000 \$
Communications (postes-messagerie et téléphonie)	1 266 \$	1 061 \$	1 682 \$	2 000 \$	4 000 \$
Bourses d'études (Annexe 1)	13 580 \$	14 598 \$	14 621 \$	15 000 \$	15 000 \$
Publicité & promotion	0 \$	460 \$	200 \$	1 000 \$	5 000 \$
Frais de fonctionnement					
Comité exécutif (frais réunion et bilan et plan action)	5 473 \$	4 915 \$	5 085 \$	7 500 \$	10 000 \$
Conseil syndical et assemblée générale	7 703 \$	4 983 \$	6 563 \$	8 500 \$	12 000 \$
Formation (membres et personnels)	2 083 \$	2 158 \$	569 \$	2 000 \$	2 000 \$
Comité des négociations et d'action syndicale	331 \$	0 \$	0 \$	5 000 \$	30 000 \$
Comité des serv. à la collectivité (Annexe 2)	23 741 \$	17 412 \$	18 979 \$	22 500 \$	25 000 \$
Comité des affaires universitaires	3 344 \$	4 944 \$	4 591 \$	6 000 \$	6 000 \$
Comité des relations de travail	1 888 \$	329 \$	635 \$	1 500 \$	3 000 \$
Honoraires professionnels (courtiers et auditeurs)	34 249 \$	29 286 \$	39 574 \$	35 000 \$	42 000 \$
Amortissement des immobilisations	3 247 \$	2 329 \$	1 675 \$	5 000 \$	4 000 \$
Prises de retraite	7 263 \$	5 400 \$	2 035 \$	4 000 \$	6 000 \$
Assurances	3 866 \$	3 899 \$	3 907 \$	4 500 \$	5 000 \$
Projets spéciaux (Annexe 3)	1 557 \$	0 \$	0 \$	6 000 \$	2 000 \$
Divers et imprévus	524 \$	833 \$	459 \$	1 000 \$	3 000 \$
	600 059 \$	519 237 \$	570 390 \$	725 000 \$	820 000 \$
Excédent (insuffisance) des revenus sur les charges	660 959 \$	507 939 \$	120 261 \$	30 000 \$	10 000 \$

LE SECRÉTARIAT

Ghyslain Parent

Professeur au Département des sciences
de l'éducation
Secrétaire

Le professeur Parent a démissionné le 2 février 2017



Les nouveaux statuts du Syndicat prévoient que le secrétaire est responsable de la gestion des archives, de la politique de communication, de la publication du bulletin d'information, la mise à jour du site web. Le secrétaire anime également les réunions du conseil syndical et les assemblées générales.

Réunions des instances

Au cours de la dernière année (avril 2016 à mars 2017), mentionnons que le comité exécutif du SPPUQTR s'est formellement réuni à douze (12) occasions, le conseil syndical a tenu sept (7) rencontres et qu'il y eu trois (3) assemblées générales des professeurs et quatre assemblées des membres.

Révision des statuts et des règles de fonctionnement

Le secrétariat a supervisé, en 2016, la révision des statuts du Syndicat, adopté un code d'éthique et de déontologie pour les officiers et les membres du personnel et amorcé l'élaboration d'une règle de procédure pour le déroulement des assemblées délibérantes.

Consultations

Le secrétaire est aussi mandaté par le comité exécutif afin de superviser les différents sondages réalisés par le Syndicat. Au cours de la dernière année, le Syndicat a réalisé neuf consultations :

1. La nomination du recteur
2. La nomination du doyen de la gestion académique des affaires professorales (DGAAP)
3. La nomination de doyen des études
4. La nomination de la vice-rectrice aux études et à la formation
5. La réduction temporaire des coûts de la convention collective
6. La révision des statuts du Syndicat
7. La perception des professeurs sur les services offerts par le vice-rectorat à l'administration et aux finances
8. La réduction temporaire des coûts de la convention collective
9. Le renouvellement de la convention collective

Rappelons que les nouveaux statuts prévoient que les élections des officiers du comité exécutif, les représentants au comité de promotion, à la commission des études et au conseil d'administration se feront par vote électronique.

Le point d'ancre

Le secrétaire supervise également la publication du bulletin *Le point d'ancre* dont cinq numéros furent publiés durant la dernière année. *Le point d'ancre* est expédié sous forme électronique aux directions de service de l'UQTR, à l'ensemble des syndicats et associations de professeurs d'université du Québec, aux professeurs retraités, aux députés provinciaux et fédéraux des comtés régionaux et aux médias d'information.

Candidatures pour les différents postes en élection

Officiers du comité exécutif du Syndicat

Présidence

- Ismaïl Biskri, Département de mathématiques et informatique

Vice-présidence aux relations de travail

- René Lesage, Département de chimie, biochimie et physique

Vice-présidence aux affaires universitaires

- Christian Linard, Département de chiropratique

Secrétaire

- Daphné Drouin, Département des sciences comptables

Représentants du Syndicat au comité de promotion

À titre de représentant officiel

- Ghyslain Parent, Département des sciences de l'éducation (secteur 1)
- François Brouillette, Département de chimie, biochimie et physique (secteur 2)

À titre de substitut

- Marie Lequin, Département d'études en loisir, culture et tourisme (secteur 1)
- Michel Cyr, Département de biologie médicale (secteur 2)

Représentants des professeurs à la commission des études

Secteur 1

Départements de lettres et communication sociale, de philosophie et des arts et des sciences humaines

- Stéphane Courtois, Département de philosophie et des arts (avec poste de direction)

Secteur 2

Départements de langues modernes et traduction, d'études en loisir, culture et tourisme et des sciences de l'éducation

- François Guillemette, Département des sciences de l'éducation (sans poste de direction)

Secteur 3

Départements des sciences comptables, de finance et économique, de gestion des ressources humaines, de management et de marketing et systèmes d'information

- Martin Dubuc, Département des sciences comptables (avec poste de direction)

Secteur 4

Départements de génies et de mathématiques et d'informatique

- Michel Cyr, Département de biologie médicale (sans poste de direction)

Secteur 5

Départements des sciences de l'environnement, de chimie, biochimie et de physique et de biologie médicale

- Sans candidature

Secteur 7

Départements de chiropratique, des sciences infirmières, des sciences de l'activité physique, d'ergothérapie, d'orthophonie et d'anatomie.

- Julie Houle, Département des sciences infirmières (sans poste de direction)

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PROFESSEURS DE L'UQTR
JEUDI 30 MARS 2017 À 12 H
LOCAL 1012 NÉRÉE-BEAUCHEMIN**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum
2. Désignation d'un président d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 septembre 2016
5. Élection des membres à la commission des études de l'UQTR à titre de professeur :

<p>Secteur 1 Département de philosophie et des arts, Département de lettres et communication sociale Département des sciences humaines</p>	<p>Secteur 4 Département de génie chimique Département de génie électrique et de génie informatique Département de génie industriel Département de génie mécanique Département de mathématiques et d'informatique</p>
<p>Secteur 2 Département de langues et traduction, Département d'études en loisir, culture et tourisme Département des sciences de l'éducation</p>	<p>Secteur 5 Département des sciences de l'environnement Département de chimie, biochimie et physique Département de biologie médicale</p>
<p>Secteur 3 Département de finance et économique Département de gestion des ressources humaines Département de management Département de marketing et systèmes d'information Département des sciences comptables</p>	<p>Secteur 7 Département de chiropratique Département des sciences de l'activité physique Département des sciences infirmières Département d'ergothérapie Département d'orthophonie Département d'anatomie</p>

6. Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de votation
7. Résultats des élections
8. Levée de l'assemblée



**Syndicat des professeurs
et des professeures**
Université du Québec à Trois-Rivières

**147^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
30 mars 2017, 12 h 15
Local 1012 Nérée-Beauchemin**

Projet d'ordre du jour

- 1 Vérification du quorum
- 2 Désignation d'un président d'assemblée
- 3 Adoption de l'ordre du jour
- 4 Adoption du procès-verbal de la 146^e assemblée générale
- 5 Rapport des officiers pour l'année 2016-2017 (dépôt)
- 6 Renouvellement de la convention collective
- 7 Affaires budgétaires :
 - 7.1 Taux de cotisation syndicale pour l'année 2017-2018
 - 7.2 Prévisions des produits et des charges pour l'année 2017-2018
- 8 Élection des officiers du comité exécutif du SPPUQTR :
 - 8.1 Présidence
 - 8.2 Vice-président aux relations de travail
 - 8.3 Vice-présidence aux affaires universitaires
 - 8.4 Secrétariat
- 9 Élection au comité de promotion :
 - 9.1 Deux représentants officiels
 - 9.2 Deux représentants substitués
- 10 Affaires nouvelles
- 11 Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de votation
- 12 Résultats des élections
- 13 Levée de l'assemblée générale

UN DÎNER SERA SERVI!

Des professeurs et professeures qui se sont démarqués en 2016





Le comité exécutif invite les professeurs à publier des textes dans le bulletin *Le point d'ancrage*.
Les commentaires publiés ne reflètent toutefois que l'opinion des auteurs et n'engagent en rien le comité exécutif du Syndicat.

Le Syndicat s'est doté d'une règle lui permettant de souligner de façon particulière les événements ponctuant la vie professorale (naissance ou adoption d'un enfant, mariage, décès, hospitalisation, etc). Nous apprécierions que les professeurs en informe le secrétaire syndical.

La règle d'intervention est disponible sur le site internet du Syndicat.

Officiers du Syndicat des professeurs et des professeures pour l'année 2016-2017

M. Ismaïl Biskri, président
M. René Lesage, premier vice-président aux relations de travail
Mme Monique Cadrin, deuxième vice-présidente aux affaires syndicales
M. Christian Linard, vice-président aux affaires universitaires
Mme Diane Saint-Laurent, vice-présidente aux services à la collectivité
Secrétaire : libre
M. Sylvain Beaudry, trésorier

Le personnel du SPPU27R

DIANE BEAUCHEMIN
Conseillère en relations de travail
Bureau 1117, pavillon Ringuet. Poste interne 2387

ALAIN GAMELIN
Conseiller aux affaires universitaires
Bureau 1113, pavillon Ringuet. Poste interne 2389

SANDRA THIFFAULT
Technicienne en administration
Bureau 1115, pavillon Ringuet. Poste interne 2388

SPPUQTR

3351, boul. des Forges C.P. 500 • Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7
Téléphone 819.376.5041 • Télécopieur 819.376.5209
Courriel : syndicat.professeurs@uqtr.ca
www.sppuqtr.ca

Le *point d'ancrage*
est publié par le comité exécutif
du SPPUQTR



**Syndicat des professeurs
et des professeures**
Université du Québec à Trois-Rivières

Le LOGO du Syndicat des professeurs et des professeures regroupe trois niveaux de signification :
le livre ouvert sur la connaissance, l'arbre en croissance et les mains ouvertes vers les étudiants et la société québécoise.